

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE JEUDI 09 AVRIL 2015 À BRUXELLES – 17h30

**APPROUVE**

## Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN  
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN  
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN  
Johnny VAN DER STRAETEN – Laurent SAMYN, administrateur VZF  
Paul EVRARD – Arthur VANDER BEKEN – Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FFBN

## Excusé :

Bart DEWULF, administrateur VZF

## 01. Notules

Les décisions des réunions tenues le 17.02.2015 et le 11.03.2015 sont entérinées. Les notules de ces réunions sont approuvées définitivement.

## 02. Finances

### 02.1. Préparation AGFRBN 16.05.2015 – Anvers (11h30)

#### • **Projet ordre du jour**

- Le CA a pris connaissance du projet de l'ordre du jour. P. EVRARD signale que l'approbation formelle du rapport de l'AG précédente ne doit pas forcément être mise à l'ordre du jour.
- Pour le moment il n'y pas de propositions de modification aux statuts.
- Le rapport de gestion relative à l'année 2014 est encore à rédiger et à distribuer.
- W. GEORGES réservera à nouveau une salle de réunion au Ramada Plaza Hôtel et un resto dans les environs.

#### • **Dossier financier exercice 2014 – Projet budget 2015**

- Le CA a pris connaissance de ce dossier financier assez détaillé et claire, rédigé par secrétaire-général W. GEORGES.
- La réunion des vérificateurs aux comptes aura lieu le mercredi 22.04.2015.
- Le projet de budget pour l'exercice 2015 doit encore être soumis pour approbation à l'AG FRBN.

#### • **Désignation mandatés VZF/FFBN**

- La FFBN a désigné les mêmes 7 mandatés.
- La VZF désignera et communiquera prochainement aussi les 7 mandatés à la FRBN. En tout cas M. DEMEESTER sera remplacé par L. SAMYN en tant que membre et administrateur.
- Une fois les mandatés seront connus, le Secrétariat Général lancera l'invitation officielle y compris l'ordre du jour et les documents correspondants à toutes les personnes intéressées.

### 02.1. MEMO dd. 23.03.2015 à l'attention de la CSWP NAT. & Préparation CELSP WP dd. 09.04.2015 (18h30):

#### • **Compromis FRBN – P. SIMONS**

Président LOUWAGIE annonce que chaque partie a renoncé à tout titre ou droit au moyen d'un compromis signé de sorte que la convention entre la FRBN et Peter SIMONS est terminée définitivement.

#### • **Introduction cotisation annuelle par joueur par saison WP (en fonction du projet Water-polo Online)**

W. GEORGES résume sa note explicative à l'attention de la CSWP qui a été rédigée afin de convaincre les clubs WP concernés de ce projet ainsi que de la nécessité d'imposer à cet effet une contribution annuelle par joueur individuel.

Le CA tient à accentuer que cette contribution fédérale sera uniquement d'application aux joueurs water-polo participants dans les catégories SENIORS & U20. Tous les autres joueurs WP pourront continuer à participer et à jouer gratuitement aux championnats nationaux de water-polo.

Étant donné qu'il nous manque le temps nécessaire pour demander des offres de prix supplémentaires ou pour entamer des nouvelles négociations avec autres fournisseurs (Sportlink, etc.) le CA décide d'entériner l'élaboration et le développement du Projet Waterpolo Online.

W. GEORGES est prié d'établir un projet de contrat entre la FRBN et Pioen Partners sur base des documents disponibles (offre de prix, conditions générales, conditions de vente).

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
30/04/2015	30/04/2015	05/05/2015	05/05/2015

## • Structure et collaboration future Commission WP

Le CA a pris connaissance de l'annonce tardive de l'absence de W. SYMOENS & D. POELMANS.

Se référant au mémorandum important à l'attention de la CSWP dd. 23.03.2015 président LOUWAGIE donne des précisions sur les diverses communications et récentes actions de la CSWP nationale suite à leur décision à annuler avec effet immédiat toutes les activités nationales des jeunes.

Ensuite il demande aux deux présidents régionaux à présenter leurs commentaires respectifs à ce sujet.

P. EVRARD demande la rédaction d'un résumé chronologique de tous les faits dans la CSWP nationale en matière du fonctionnement national des jeunes (équipe nationale U19) et il demande d'établir une répartition des tâches dans la commission.

Sur proposition du président LOUWAGIE le CA décide de désigner dans le futur un « directeur sportif national neutre » pour la coordination de toutes activités nationales des jeunes water-polo qui sont organisées sous la responsabilité de la FRBN. Ce coordinateur national s'occupe du planning des activités et des programmes nationaux, il travaille avec un budget transparent et il doit se justifier seulement et directement au CA FRBN.

Si nécessaire, il peut aussi assister aux réunions de la CSWP nationale qui pourra donner des conseils au coordinateur national en cas de besoin.

W. GEORGES est prié d'élaborer un job description et profil précis ainsi qu'une sommaire et une répartition des tâches de sorte que la FRBN pourrait lancer un appel général pour recruter des candidats potentiels.

La FRBN offrira une rémunération adaptée pour cette position.

## 03. Rencontres Internationales

### 03.1. Convention FRBN-Athlète 2015:

Le CA examine l'attribution et la répartition des bourses pour les athlètes en cas de désistement et/ou retrait aux éliminatoires avec l'équipe nationale relais.

Le CA décide de maintenir les montants de ces bourses contractuelles mais à partir de 2015 le montant prévu sera divisé de manière égale suivant le nombre d'athlètes qui ont effectivement nagé (soit en éliminatoire, soit en finale, soit les deux courses). La convention FRBN-Athlète sera adaptée.

*Note rédacteur : cette décision doit être précisée vu la différence entre les bourses pour REC. BELG. (clubs et équipes nationales) et PLACES POD./FIN. (uniquement équipes nationales) et vu la différence entre la répartition du prizemoney FRBN et du prizemoney FINA relatif aux épreuves relais.*

*Pour le moment la FRBN attribue pour REC. BELG. un montant total à diviser entre les (4) nageurs de l'équipe relais, bien que pour PLACES POD./FIN. la FRBN attribue un montant individuel par nageur.*

## 04. Règlement fédéral – édition 2015

Le CA entérine les modifications aux règlements pour l'édition 2015 du règlement fédéral, comme il a été convenu lors des séances précédentes dd. 17.02.2015 & 11.03.2015.

La nouvelle édition sera prochainement publiée et distribuée à toutes personnes et parties concernées.

La contribution individuelle par joueur CAT. SEN/U20 par saison WP ne sera introduite qu'à partir de la saison 2016-2017.

## 05. Courrier

### 05.1. COIB

#### - Jeux Européens Baku (23-27 juin 2015) :

- Le CA a pris connaissance de la proposition de sélection « shortlist » SWI (8 sélectionnés individuels + 2 nageurs « relay only »), à transmettre au COIB pour approbation. Aujourd'hui la FRBN a finalement reçu l'attribution définitive du nombre de places quotas pour NF BEL : 8 + 2 extra = 10 en total. Par conséquent aucun athlète ne sera refusé, sous réserves de la confirmation et l'approbation par le COIB.
- Les officiels désignés L. VAN LAERE (SWI) et C. DENAMUR (SY) seront invités à une réception et première rencontre le 19.05.2015.

#### - JO Rio 2016 :

- Suite à la discussion lors de la CELSP SWI dd. 11.03.2015 W. GEORGES a demandé plus de feedback et conseil aux responsables sportifs et juridiques du COIB sur la procédure et les critères de sélection proposés par la FRBN. Lors de sa séance du 20.04.2015 le CA COIB décidera si les fédérations nationales pourraient éventuellement établir ou non leurs propres critères plus sévères que les critères internationaux de la FINA. Les compétitions qualificatives olympiques 2016 en Belgique doivent encore être déterminées par la FRBN.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
30/04/2015	30/04/2015	05/05/2015	05/05/2015

- **Info et invitation Stage BOT Lanzarote 2015** : le COIB demande une proposition des athlètes potentiels et des dates préférées avant le 24.04.2015. Ce stage Olympique coïncide à nouveau avec le CB SWI 25M.
- **Info et appel de l'agence officielle EVENTEAM (billets, voyage, etc.)** : les fédérations sportives nationales sont priées de communiquer au plus vite que possible une estimation du nombre de personnes pour lesquelles on souhaite réserver des billets d'entrée et/ou des packages (voyage+hôtel). Tous les documents utiles ont été transmis à titre informatif et pour évaluation aux deux fédérations régionales.
- La demande de SPEEDO pour l'approbation de l'équipement technique natation relatif aux JO Rio 2016 a été transmise au Département Marketing & Juridique du COIB. Le projet a été approuvé par le COIB à condition de conformité à toutes directives (futures) du COI.

## 05.2. FINA

- **FINA Registered Testing Pool – Q2 2015**: K. BUYS & F. LECLUYSE (SWI) / B. RYCKEMAN (OW)

- **FINA Info Dopage 2014/2015** :

\* 2014 Statistiques Antidopage In- & Out-of-Competition Testing. B. RYCKEMAN est le seul nageur belge contrôlé « out-of-competition » (2x) par la FINA.

- **FINA Courrier & Press Releases**:

\* FINA SWI Coupes du Monde 2015 : la FINA demande le feedback de ses FED.NAT. sur l'organisation de ces compétitions en piscine 25m ainsi qu'en piscine 50m. Conseil de la CSNA nationale : maintien de toutes les rencontres SCM uniquement en petit bain 25m en fonction du CM/CE 25M.

\* Procédure d'adjudication pour plusieurs Compétitions & Events FINA 2016-2017-2018.

FINA Advertising Rules CM Kazan 2015.

## 05.3. LEN :

- Le CA a pris connaissance du communiqué de presse sur la création des « European Sports Championships » à Glasgow & Berlin en 2018 (un Championnat d'Europe collectif pour les disciplines SWI-SY-DIV-OW-ATL-CYC-AVI-TRIA).
- Procédure d'adjudication relative à l'organisation des divers LEN EVENTS 2017-2018-2019.

## 05.4. VZF :

• Commentaires Assemblée Générale – samedi 28 mars 2015 – De Pinte :

J. VAN DER STRAETEN donne quelques précisions sur le prompt déroulement.

Pas de remarques spécifiques, il y avait uniquement une discussion sur la limite d'âge pour les officiels.

## 05.5. FFBN :

• Commentaires Assemblée Générale – samedi 14 mars 2015 – Charleroi :

P. EVRARD donne quelques précisions sur le déroulement. L'assurance obligatoirement via le partenaire officiel de la FFBN n'a pas été acceptée de justesse après scrutin.

Suite aux considérables modifications dans la gestion de subsides de la Communauté Française la FFBN perdra des moyens financiers importants relatifs au fonctionnement sportif et administratif.

## 06. Divers

### 06.1. Divers

Néant

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
**MARDI 16 JUIN 2015 – 18h00** – BUREAU FEDERAL BRUXELLES

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
30/04/2015	30/04/2015	05/05/2015	05/05/2015